

**La fabrique du « bon gouvernement » :  
scène constituante et instituante au Cameroun (1972-2002)**

**Nadine MACHIKOU NGAMENI**

**Agrégée de Science politique**

**Université de Yaoundé II**

C'est à juste titre que l'Etat, forme idéale –typique, peut être pensé comme centre politique reposant sur des ressources d'autorités et de légitimités spécifiques. Dans le cas du Cameroun, l'autonomisation progressive construite autour du développement graduelle d'une administration bureaucratique, instrument du gouvernement des corps et des choses va, grâce à une fine opération de totalisation et de spécification du contrôle, procurer des ressources pratiques et symboliques aux agents. Les frontières des formes et les termes de la formation gouvernementale aménagent alors un espace de jeu et de typification du « bon gouvernement »<sup>1</sup>, de l'organigramme idéal. Cette différenciation va distinguer et spécifier des ordres d'activités, sortes de fonctions manifestant l'utilité publique de l'Etat. Loin d'une lecture en termes de fonctionnalités à la Talcott Parsons ou Niklas Luhmann<sup>2</sup>, les failles en ayant été depuis relevées<sup>3</sup>, il nous semble plus fécond d'inscrire l'activité de mise en forme de l'institution gouvernementale dans l'art de gouverner en soulignant que dans ce processus de productions objectivées de règles et de fonctions, les agents sont habilités autant que contraints<sup>4</sup>. D'une part, elles

---

<sup>1</sup>. Voir P. Rosanvallon, 2015, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 416p.

<sup>2</sup>. Voir T. Parsons, 1973 (1971), *Le système des sociétés modernes*, Paris, Dunod ; et N. Luhmann, 1999 (1987), *Politique et complexité. Les contributions de la théorie générale des systèmes*, Paris, Editions du Cerf.

<sup>3</sup>. Une critique intéressante en est faite par Bernard Lacroix qui souligne le poids des processus d'objectivation dans la fabrique des institutions. Elles sont à la fois produits, ressources et contraintes pour les agents (voir B. Lacroix, 1985, « Ordre politique et ordre social », dans *Traité de Science politique*, Tome 1, sous la dir. M. Grawitz et J. Leca), Paris, PUF).

<sup>4</sup>. Sur ce point, le néo-institutionnalisme classique avait déjà mis en lumière les opportunités qu'offrent les institutions ainsi que les contraintes qu'elles engagent pour les acteurs, structurant ainsi leurs

définissent le champ des possibles dans l'action étatique, affectent les luttes politiques, consacrent individus et groupes. L'hypothèse foucauldienne à ce sujet part des technologies objectives de pouvoir bâties dans et par des relations de pouvoir qui ne laissent pas, sur le champ, d'un côté ceux qui en ont et d'un autre ceux qui n'en ont pas<sup>5</sup>. D'autre part, le pouvoir de circonscrire n'est pas une source autonome de pouvoir mais l'effet mobile d'un régime de gouvernementalité multiple. En tant que tel, il doit être appréhendé comme ensemble de faits, de pratiques, de transactions incessantes qui modifient et déplacent les financements, les modalités d'investissements, les centres de décision, les formes et les types de contrôles, les rapports entre pouvoirs locaux et autorité centrale, etc. L'on est certes assez loin d'une configuration où la politique organisationnelle procède de transactions entre forces dominantes, la stratégie générale de pouvoir étant organisée autour d'une figure centrale, celle du Président de la République<sup>6</sup>. Pour autant, cette prééminence institutionnelle ne va pas sans contraintes comme l'ont montré de nombreux travaux<sup>7</sup>.

---

comportements et fournissant des modèles moraux ou cognitifs permettant d'interpréter l'action. Or, « c'est par l'intermédiaire d'actions des individus que les institutions exercent une influence sur les situations politiques » (P. Hall, R. Taylor, 1997, « La Science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, volume 47, n° 3-4, p.472). Nous pensons les institutions comme des règles qui définissent rôles et fonctions et qui modèlent la façon dont les acteurs perçoivent leur propre intérêt (la démarche privilégiée ici étant le néo-institutionnalisme historique. Voir S. Steimo, K.A. Thelen, F. Longstreth, sous la dir. de, 1992, *Structuring Politics : Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press). La posture constructiviste est aussi féconde pour révéler cette rétroaction. Peter Berger et Thomas Luckmann présente l'institution comme une réalité dialectique se durcissant en trois mouvements : l'extériorisation de la production de l'homme par l'homme, son objectivation et son intériorisation (voir 2006 (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin. Ces deux perspectives (constructivisme et néo-institutionnalisme historique) traversent cet article.

<sup>5</sup>. Voir les précisions faites à ce sujet par M. Foucault, 1981, « Les mailles du pouvoir », dans *Dits et écrits*, Tome 4, Paris, Gallimard, pp. 182-194.

<sup>6</sup>. L. Sindjoun, 1996, *Le Président de la République au Cameroun (1982-1996). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique*, Bordeaux, CEAN-IEP, 45 p.

<sup>7</sup>. La vie politique française en offre de nombreux exemples : M. Dobry, 1992, « Le Président en cohabitation. Modes de pensée préconstitués et logiques sectorielles », dans *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, sous la dir. de B. Lacroix, J. Lagroye, Paris, Presses de la FNSP; D. Gaxie, 1989, « Jeux croisés. Droit et politique dans la polémique sur le refus de signature des ordonnances par le Président de la République », dans *Les usages sociaux du droit*, sous la dir. de D. Loschak, Paris, PUF.

Penser l'une de ces technologies du pouvoir, la topographie gouvernementale au Cameroun comme fabrique du « bon gouvernement », est l'objet de cette contribution. Dans la continuité de l'usage qu'en fait Catherine Boone<sup>8</sup>, la métaphore de la topographie ici part bel et bien d'une *technique de représentation sur un plan des formes d'un terrain avec les détails des éléments qui le compose*. La topographie gouvernementale dont la matérialisation est l'organigramme, renvoie à une *activité de mise en forme du gouvernement*. En ce sens, il s'agit d'une pratique constituante. En suivant les propositions plus générales sur ce qu'un organigramme peut cacher<sup>9</sup>, nous entendons souligner le poids de ce traceur. Les modalités comme les rationalités du tracé des lignes gouvernementales sont un révélateur des pratiques politiques au sein même de l'appareil de gouvernement. Au cœur de ce mouvement, il se produit une gouvernementalisation<sup>10</sup> du réel par l'extension progressive de l'emprise de l'appareil gouvernemental camerounais sur la vie sociale. En partant de l'activité réglementaire de la moitié des années 70 jusqu'au début des années 2000, saisir un segment de la gouvernementalisation, bien au-delà de l'étatisation de la société, c'est tenter d'ajouter une pièce à la mosaïque complexe de l'Etat postcolonial. La dynamique de l'organigramme gouvernemental est, postulons-nous, un traceur pertinent des luttes politiques et des sentiers de l'art de gouverner au Cameroun, une catégorie d'analyse pertinente pour souligner le processus de l'investissement toujours plus diversifié d'un Etat administratif qui, peu à peu, se “gouvernementalise”. Au-delà de la mise en contexte de la politique

---

<sup>8</sup>. La notion de topographie est pensée par Catherine Boone dans une perspective géographique et appliquée au processus de formation de l'Etat, d'intégration territoriale et de développement institutionnel dans l'Afrique moderne. C. Boone, *Political Topographies of the African State: Territorial Authority and Institutional Choice*, New York, Cambridge University Press, 2003.

<sup>9</sup>. P. Baboulet-Flourens, 2007, « Ce que peut cacher un organigramme. Dinosaures, cow-boys et casques à pointe dans un centre de la navigation aérienne », *Terrain*, no 49, p. 141-154.

<sup>10</sup>. Cette expression est proposée par Michel Foucault (voir Foucault M., 1994, *Dits et écrits (1954-1988)*, tome 3, Paris, Gallimard, p.656).

organisationnelle (lien entre la circonscription gouvernementale et les propriétés du champ politique), cette contribution affirme que cette topographie est à la fois support de l'activité constituante et matériau original pour penser la production institutionnelle en tant que label de disciplinarisation des agents dans un contexte autoritaire ou d'ouverture démocratique.

## I. CONSTRUCTION SOCIALE DES FORMES GOUVERNEMENTALES COMME STRATEGIE GENERALE DE POUVOIR

La spécialisation des tâches de gouvernement fonde et aménage des relations stratégiques entre agents, recouvrant ainsi une activité constituante. Jacques Lagroye entend par cette expression « l'octroi par les gouvernants des règlements en vigueur dans le groupe ; par leurs effets sur les comportements, ces règlements constituent le groupe et le définissent en tant que groupement de domination »<sup>11</sup>. Après un point sur la redoutable efficacité de cette activité symbolique, nous verrons que cette construction constitue progressivement la topographie gouvernementale en vecteur d'unification et de disciplinarisation du champ politique marqué par le coefficient personnel de la figure présidentielle ; et en vecteur de gouvernementalisation. Elle va fonder une stratégie générale de pouvoir<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup>. J. Lagroye, B. François, F. Sawicki, 2006, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po, (5<sup>e</sup> édition), p.104.

<sup>12</sup>. A la suite de Jean-François Bayart, la stratégie est « le calcul (ou la manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (...) est isolable. Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces » (J.F. Bayart, 2008, « Questions de méthode », dans *Le politique par le bas en Afrique noire*, sous la dir. de J.F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, Paris, Karthala (nouvelle édition), chapitre premier).

## L'efficacité symbolique de l'organisation gouvernementale

La circonscription gouvernementale fonde un ordre différencié d'activités et d'institutions de plus en plus spécialisées. Elle les autorise à prendre des décisions, imposer des règlements et contrôler des appareils d'exécution et d'administration. Ces appareils tirent pareillement leur propre légitimité formelle de l'application de règles et procédures particulières. A ce titre, les formes gouvernementales constituent et instituent des instances de gouvernement et d'administration en leur conférant droits et obligations institutionnalisés. Dans un même temps, elles sont la matérialisation d'échanges (pacifiés ou non) entre groupes sociaux en compétition autour du contrôle du capital étatique. C'est à ce titre que l'organigramme gouvernemental cache à grand peine les rapports de force qui sont à son principe et qui fondent les mécanismes de violence symbolique et de domination. Cette objectivation « réglée » fonctionne comme un verdict neutre mais s'inscrit en réalité, Pierre Bourdieu l'avait montré au sujet du droit, entre les mains des détenteurs du pouvoir de mobiliser la force de la règle garantie par l'Etat.

Ainsi, la signification symbolique d'un décret organisant le gouvernement se détermine dans la confrontation entre différents agents qui, animés d'intérêts spécifiques mais se tenant mutuellement dans une forme de connivence, « se servent mutuellement »<sup>13</sup>. C'est ici que se situe le premier niveau d'unification : elle concerne les groupes dominants dont l'activité est conservée et consolidée. Elle constitue le travail gouvernemental en activité qui se tient en le rationalisant et oriente les activités de tous les agents. A un second niveau, la force propre de la topographie gouvernementale est sans doute dans sa capacité à transfigurer symboliquement les mécanismes de domination. Définir les traits de l'organisation

---

<sup>13</sup>. P. Bourdieu, 1986, « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, p.7.

gouvernementale, c'est aussi accroître la portée et la durabilité de cette domination. L'arrière-plan général de cette proposition est que le champ du pouvoir est un espace institutionnel normé et traversé par des pratiques et des luttes visant l'accumulation du capital étatique. Ici, les agents reprennent à leur compte des significations dominantes, en particulier celles du Président de la République, significations rendues plausibles et acceptables<sup>14</sup>. Pour ce qu'elle institue et ceux qu'elle peut instituer, la topographie génèrent des pratiques liés à l'intériorisation d'une sorte de « sens du jeu » permettant aux agents sociaux de « produire des pensées et des pratiques sensées et réglées sans intention de sens et sans obéissance consciente à des règles explicitement posées comme telles »<sup>15</sup>. Ainsi, l'action ne se déduit pas davantage de l'application automatique de règles expresses et officielles que d'opérations de pur calcul rationnel. Les agents habitant les institutions gouvernementales incorporent progressivement ces schèmes de perception et d'action correspondant à l'état des champs sociaux dans lesquels ils évoluent, si bien que les structures sociales objectives de ces espaces et les structures mentales des individus sont spontanément en affinité. La sociologie des élites a fait des propositions intéressantes dans ce sens. On peut ainsi comprendre comment les activités des agents sociaux sont objectivement accordées les unes aux autres, ajustées aux situations et articulées à l'attente « du décret » de nomination. Au demeurant, comme l'a montré Danielle Loschak, l'organisation ne peut être pensée dans sa forme et sa portée au regard du seul tissu juridique qui définit des fonctions, désigne des titulaires et circonscrit leurs missions<sup>16</sup>. Si donc les formes

---

<sup>14</sup>. Une analyse des pratiques discursives de membres ou d'anciens membres du gouvernement (comme des postulants à ces positions) révèle, dans leur grande majorité, une forte référence à la personne ou aux idées du Président de la République dans une logique essentiellement révérencieuse. La récurrence de l'invocation « comme le chef de l'Etat l'a dit » dans toute prise de parole le montre.

<sup>15</sup>. P. Bourdieu, « Habitus, code et codification », p. 40.

<sup>16</sup>. D. Loschak, J. Chevalier, 1978, *Théorie générale de l'institution administrative*, tome 2, Paris, LGDJ.

gouvernementales sont productives, c'est qu'elles sont des armes symboliques qui orientent voire déterminent les pratiques des agents dans un espace de luttes.

A ce titre, les premières années de la présidence de Paul Biya seront marquées par un usage privilégié de cette ressource dans la bataille visant à posséder et à habiter sa fonction face à un prédécesseur ombrageux, Ahmadou Ahidjo. Les actes institutionnels qu'il pose sont le produit de cette compétition ouverte dans laquelle s'engagent des soutiens en concurrence pour le courtage politique œuvrant à échanger leur loyauté contre des biens politiques<sup>17</sup>. Ils sont amenés à poser des actions calculées déterminées par ce que Bayart nomme « l'absence d'un propre »<sup>18</sup> : en effet, en raison de leur faible autonomie : les soutiens qui attendent « le décret » n'ont que peu de ressources pour se tenir à distance, dans une position de retrait ou de prévision. Dans le coup par coup, ils profitent des occasions qu'offre la topographie et en dépendent. Ils ne peuvent prévoir les sorties, ne peuvent stocker les biens politiques qui découlent de la topographie gouvernementale : « sans lieu propre, sans vision globalisante, aveugle et perspicace comme on l'est dans le corps à corps sans distance, commandée par les hasards du temps, la tactique est déterminée par l'absence de pouvoir comme la stratégie est organisée par le postulat d'un pouvoir »<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup>. On peut invoquer ici les travaux de Michel Offerlé sur l'offre politique dans les structures partisans (M. Offerlé, 1997, *Les partis politiques*, Paris, PUF) ; ou encore une valeur sûre de la sociologie du militantisme, D. Gaxie, 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, no 1, pp. 128-153. Voir aussi J.A. McCann, R.W. Partin, R.B. Rapoport, J.W. Stone, 1996, "Presidential Nomination Campaigns and Party Mobilization: An Assessment of Spillover Effects", *American Journal of Political Science*, vol. 40, no 3, p.758.

<sup>18</sup>. Cette proposition est à relativiser : dans les transactions, les ressources que les agents engagent dans le jeu ne sont pas négligeables : l'appartenance régionale ou ethnique, le militantisme et la position dans l'appareil partisan, le capital culturel et social, la proximité avec le Président de la République, le poids géopolitique de la formation politique dont on se réclame lorsque l'on n'appartient pas au Rassemblement démocratique du peuple camerounais (parti au pouvoir) et la légitimité politique dont on jouit dans son fief, etc. Axel Augé montrera dans le cas du Gabon l'importance de certains de ces critères (in A. Augé, 2005, *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne : une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan).

<sup>19</sup>. Bayart, « Questions de méthode », p.59.

Entre stratégies et tactiques, la plasticité du champ gouvernemental est renforcée et soutend la mobilité des agents (qui d'ailleurs font parfois de remarquables voltes-faces au profit du camp présidentiel). Elle est un des ressorts de la docilité des soutiens même si au regard des propriétés singulière du jeu et de l'espace transactionnel, les ressources qu'ils engagent se sont pas à valeur relative<sup>20</sup>. Il apparait que le recours à la circonscription gouvernementale transfigure symboliquement les mécanismes de la domination, réglant les rapports de force entre *challengers* et *arrivés*. Ici aussi, l'État peut se concevoir d'une façon beaucoup plus réaliste que ne le laisse imaginer l'une ou l'autre des idées abstraites qui justifie son existence : comme un « concours de groupes en concurrence, liés par le passé d' "histoire faite chose" qui s'impose à eux, pour la défense et l'imposition des perspectives qui ménagent les enjeux de ces groupes en aménageant leur coexistence »<sup>21</sup>. Le pouvoir sur les formes et dans les formes gouvernementales repose largement sur le pouvoir pratique et symbolique des agents. Pierre Bourdieu en dira que la conduite disciplinée qui présente tous les dehors de l'exécution mécanique peut être elle-même le produit de stratégies tout aussi subtiles. Il s'agit de jouer avec la règle, le jeu bureaucratique étant sans doute le plus réglé de tous les jeux. Ce jeu comporte une part d'indétermination ou d'incertitude qui confère aux agents une marge objective de liberté qui « leur ouvre la possibilité d'un marchandage, d'une négociation sur le prix de leur obéissance, de leur

---

<sup>20</sup>. Sur l'idée de relativité des ressources politiques mais aussi de la stratégie hégémonique, Brigitte Gaïti analyse la fragilité des soutiens qui le font passer lors de la présidentielle de 1981, en « prince sans royaume, sans cour, errant solitaire en son palais » et par la suite désavoué par son groupe parlementaire UDF (B. Gaïti, 1990, « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *Revue française de science politique*, vol 40, no 6, pp.903).

<sup>21</sup>. *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique, XVIIIe-XXe siècle, sous la dir. de A. Cohen, B. Lacroix, P. Riutord*, 2006, Paris, Presses Universitaires de France, p. 32.

consentement »<sup>22</sup>. Les jeux ne sont donc pas à somme nulle<sup>23</sup> et les soutiens, « politiciens par décret » pour reprendre Luc Sindjoun, peuvent multiplier à leur tour des chaînes de dépendance et de redistribution. Axel Augé a mis en évidence le fait que les relations entre agents « sont marquées par un rapport de coopération fondé sur des solidarités verticales où s'échangent un soutien politique contre une redistribution matérielle »<sup>24</sup>.

A un autre niveau, la topographie gouvernementale est une des micro-expressions du pouvoir étatique qui permet de rendre compte de manière régressive du processus et des modalités de l'institutionnalisation de catégories d'action publique. Elle est à ce titre un traceur de la gouvernementalisation de l'Etat.

### **Quand circonscrire c'est faire : gouvernementalisation et théorisation du pouvoir à travers l'Etat en action**

Analyser la circonscription gouvernementale au Cameroun permet, à partir de l'infime, de parvenir à un « repérage de l'étatisation progressive, morcelée à coup sûr, mais continue »<sup>25</sup>. Elle permet de débrouiller la complexité des univers de pratiques dans l'action gouvernementale en mettant en perspective la dynamique du gouvernement dans un mouvement large, centré sur l'Etat décliné en *pratiques*, en *actes* par lesquels s'opérationnalise le gouvernement des sujets, des populations,

---

<sup>22</sup>. P. Bourdieu, 1990, « Droit et passe-droit. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 81/82, p. 88.

<sup>23</sup>. En partant des pratiques présidentielles en matière réglementaire, D. Gaxie, 1989, « Jeux croisés. Droit et politique dans la polémique sur le refus de signature des ordonnances par le Président de la République », dans *Les usages sociaux du droit*, sous la dir. de D. Loschak, Paris, PUF.

<sup>24</sup>. Augé A., *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne : une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.23.

<sup>25</sup>. M. Foucault, « La phobie d'Etat », *Libération*, 30 juin, 1984 – extrait du cours du Collège de France, 1978-1979 ou encore 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, Gallimard-Seuil.

mais aussi de l'Etat. Ici, la posture est proche de ce que Charles Tilly nommait le processus de « dévolution » (par opposition au processus d'évolution)<sup>26</sup> : les circonscriptions gouvernementales en constituant le réel en espace agissable, institutionnalisent des secteurs et des catégories d'action publique. Ce processus de « dévolution » progressive, Michel Foucault l'appelait gouvernementalisation pour signaler qu'une théorisation du pouvoir est possible via l'entrée des processus de production de formes et de forces ordonnées dans l'espace pratique ou symbolique.

Les politiques organisationnelles permettent de reconstituer la carrière de l'Etat en action et ainsi font échapper à une démarche d'« extranéité génétique »<sup>27</sup> du politique en Afrique. Si le traçage des trajectoires propres de l'organisation gouvernementale offre une issue à la crise conceptuelle de la recherche sur l'Etat en Afrique soulignée par Emmanuel Terray<sup>28</sup>, c'est précisément parce qu'elle rend possible un dépassement du schéma de l'Etat moderne, fondamentalement wébérien et prescriptif<sup>29</sup>. L'on peut, à la lecture de la gouvernementalisation de l'Etat sortir, des controverses sur la nature de cet Etat<sup>30</sup>, du déficit d'institutionnalisation du pouvoir en Afrique<sup>31</sup>, de sa fragilité<sup>32</sup>, des crises qui le traversent, du désordre

---

<sup>26</sup> C. Tilly, 1989, « L'histoire à venir », *Politix*, 2(6), pp.25-32.

<sup>27</sup> J.F. Bayart, 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, p.24.

<sup>28</sup> E. Terray, 1986, *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, l'Harmattan, p.19.

<sup>29</sup> Jean-François Médard soulignera la distorsion entre le modèle et sa domestication qu'est l'Etat néopatrimonial (J.F. Médard, 2006, « Le modèle unique de l'Etat », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, no 4, p.681-696).

<sup>30</sup> Ces traits sont amplement analysés sous le prisme du clientélisme, du postcolonialisme et de la prédation (J.F. Médard, 1991, *Etats d'Afrique noire. Formation, mécanismes et crises*, Paris, Karthala ; D. Darbon, 1990, « L'Etat prédateur », *Politique africaine*, no 39, p 37-45 ; B. Hours, 1985, *L'Etat sorcier. Santé publique et société au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.

<sup>31</sup> P. Chabal, J.P. Daloz, 1999, *L'Afrique est partie ; du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica ; C. Boone, 2003, *Political Topographies of the African State. Territorial Authority and Institutional Choice*, Cambridge, Cambridge University Press. Sur l'Etat colonial hérité et l'absence d'un cadre d'action publique en Afrique, voir 2004, *Agenda Setting and Public Policy in Africa? (Contemporary Perspectives on Developing Societies)*, sous la dir. de Kalu K. A.(ed), Aldershot, Ashgate, p.12.

<sup>32</sup> Voir notamment J.M. Chataigne, H. Magro, sous la dir. de, 2007, *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala.

institutionnalisé certes inventif qui le caractérise<sup>33</sup>, et qui rendraient infructueuse toute tentative d'objectivation des spécificités africaines par les outils classiques d'analyse de l'Etat apparaissent. Penser l'Etat camerounais à travers la façon dont sa surface gouvernementale s'étend, c'est conforter les « universaux » foucauldien, permanents, mouvants et uniques, qui se situent et prennent sens dans des contextes spécifiques<sup>34</sup>. Ainsi, on peut questionner différemment, mais dans leurs « conditions réelles », les dynamiques de l'Etat camerounais en action et de voir comment la domination bureaucratique organise peu à peu la société à travers le gouvernement des choses et des corps. Cette action s'accompagne d'un découpage de la société en secteurs, auxquels se superposent souvent la hiérarchie et l'organisation en ministères, constituant autant de modalités d'action publique en direction de groupes sociaux de consistance diversifiée (clientèles au sens des *Policy Sciences*<sup>35</sup>). En ce sens, la politique organisationnelle concourt à la visibilité de problèmes et à la consolidation de catégories sur lesquelles agit le politique, par la création de catégories juridiques et d'institutions ou par l'attribution de ressources. A la différence des sociétés occidentales, cette emprise gouvernementale est un processus relativement court. Il se déploie en accéléré puisqu'en l'espace de quelques décennies, l'on passe d'une dizaine à une soixantaine de ministères comme autant de catégories d'action publique constituées et instituées. Ce mouvement s'intensifie radicalement sous la présidence Biya et correspond essentiellement à un investissement technocratique puisque les agendas

---

<sup>33</sup>. Voir notamment L. Sindjoun, 1996, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, no 64, p. 57-67 ; et P. Chabal, J.P. Daloz, 1999, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.

<sup>34</sup>. Michel Foucault conseillera « non pas [de] passer les universaux à la râpe de l'histoire, mais faire passer l'histoire au fil d'une pensée qui refuse les universaux » (dans 1994, *Michel Foucault, Dits et écrits. 1954- 1969*, Volume I, sous la dir. de D. Defert, F. Ewald, p. 56).

<sup>35</sup>. Voir D. Lerner, H. Lasswell, sous la dir. de, 1951, *The Policy Sciences*, Stanford, Stanford University Press.

institutionnels sont façonnés par le haut. Une logique de puissance publique est au cœur du processus de diversification gouvernementale en raison de l'inexistence d'espaces intermédiaires de construction et/ou de négociation des politiques publiques. L'Etat va rester longtemps un acteur relativement monolithique organisé autour d'une centralisation de secteurs d'action publique bien délimités autour de fonctions réglementaires, distributives et redistributives selon les catégories de Theodore Lowi<sup>36</sup>. Les politiques constitutives, définissant les règles sur les règles, sont relativement importantes : elles garantissent « la promotion, la transformation ou la désagrégation d'institutions étatiques et sociétales »<sup>37</sup>.

Cette prééminence dans le pilotage de la société est très influencée par les catégories du droit et le poids des institutions politiques. La dynamique de l'action publique au Cameroun comme dans un grand nombre de pays africains, s'inscrit dans une emprise de l'Etat sur la société. Le raisonnement top-down est tout à fait pertinent pour rendre compte de la dynamique de production des politiques publiques. Il en résulte une gouvernementalisation très hiérarchique et rationalisée, la régulation politique primant sur la régulation sociale. Ce mouvement ne sera altéré qu'à la faveur de l'affaiblissement (notamment économique) de l'Etat dans la deuxième moitié des années 80. Aussi, l'entrée en scène de nouveaux acteurs (notamment les organisations internationales) va donner lieu à une multiplication des sources d'influence, des formes inédites de régulation, et un enchevêtrement des niveaux et sphères d'action. La dynamique de la

---

<sup>36</sup>. Les premières renvoient à des politiques de contrainte individuelle et directe déclinées en règles obligatoires appliquées dans des circonstances spécifiées. Les politiques distributives sont des contraintes individuelles indirectes et reposent sur l'attribution de prestations ou d'autorisation spécifiques. Ici, l'Etat distribue des ressources sans obligation. Les politiques redistributives sont quant à elles de contrainte collective directe et renvoient au gouvernement de catégories particulières selon des critères prédéfinies. Les politiques sociales et fiscales notamment se situent ici (T. Lowi, 1972, "Four systems of policy politics and choice", *Public Administration Review*, n°32, pp.298-310).

<sup>37</sup>. J.L. Quermonne, 1985, « Les politiques institutionnelles. Essai d'interprétation et de typologie », dans *Traité de Science politique*, Tome 4, sous la dir. M. Grawitz, J. Leca, Paris, PUF, p.61-88.

circulation des prêts-à-porter institutionnels<sup>38</sup>, d'instruments et de catégories d'action publique est déterminante pour comprendre la naissance de certains ministères. La gouvernementalisation nous permet de tester l'hypothèse de la convergence des formes de légitimation de l'intervention publique, et de rechercher si sous des formes parfois différentes les instruments d'action publique permettent de résoudre des problèmes similaires dans des aires différentes. La gouvernementalisation de l'Etat passe donc par une différenciation progressive du domaine des activités gouvernementales dans un espace unifié et s'accompagne d'une emprise toujours plus grande sur la société à la faveur d'un volontarisme politique. Ce mouvement est d'ailleurs classique dans les schémas de bureaucratisation étatique.

Après avoir mis en évidence l'efficacité théorique et symbolique de l'activité constituante et instituante qu'est la topographie gouvernementale, nous verrons à présent quelle en est l'efficacité pratique en considérant les luttes politiques qu'elle nourrit et la gouvernementalisation qu'elle structure concrètement.

## **II. LES CIRCONSCRIPTIONS GOUVERNEMENTALES COMME TRACEUR DES LUTTES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNEMENTALISATION DE L'ETAT**

La formation et la reformation des frontières gouvernementales sont un espace de domination mais aussi un dispositif empirique pertinent pour lire les usages que font les agents des institutions, la manière dont ils les habitent et la façon dont leurs

---

<sup>38</sup>. Patrick Hassenteufel rappelait qu'il se produit une interdépendance accrue des systèmes politiques dans le cadre de processus de transnationalisation (P. Hassenteufel, 2000, « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », dans CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarche, ormes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, p.108).

pratiques sont de manière réursive reconfigurées et contraintes par les cadres institutionnels. Les habiletés politiques, celles de la figure centrale qu'est le Président de la République, consistent en sa capacité à consolider et à intensifier le pouvoir qu'il détient. Elles contribuent à marquer d'une touche autoritaire le régime politique et administratif camerounais. La variable hégémonique est ici déterminante, elle unifie efficacement le champ en période de système fermé et constitue un ressort de la rémanence politique en période d'ouverture démocratique. En outre, la topographie gouvernementale constitue des catégories d'action publique.

### **L'organisation gouvernementale, entre coefficient personnel et vecteur d'unification stratégique**

La formation gouvernementale a une efficacité pratique : elle rend possible une unification stratégique du champ (de forces et de luttes). Pour le comprendre, il faut sans doute partir de l'innovation constituante du 2 juin 1972<sup>39</sup>. Si ce changement a déjà été analysé, il est peu fait cas des effets de la définition de nouvelles règles de jeu sur les traits du champ politique. Il serait aberrant d'ignorer ici la grande personnalisation du pouvoir et le monisme politique comme ferments des options institutionnelles<sup>40</sup>. Jean-François Médard recourra à des catégories spécifiques pour typifier dans une posture comparative la figure de l'Etat africain. Au-delà des structures socio-culturelles ou des enjeux institutionnels, il suggère

---

<sup>39</sup>. Elle ne consiste pas simplement en un passage de la République fédérale du Cameroun à la République unie du Cameroun.

<sup>40</sup>. La singularité du champ est accentuée lorsque l'on songe au sentiment du Général De Gaulle qui, devant un journaliste, regrettait que « dans leur obstruction législative, le gouvernement de la France n'aurait été de nouveau qu'une kaléidoscopique répartition de portefeuilles, une combinaison constamment changeante et impuissante de rivalité et de tendances diverses » (Conférence de presse du 16 mai 1967 tiré du site <http://www.ina.fr>).

qu'une dimension psychologique est agissante : celle de la personnalité du leader<sup>41</sup>. Daniel Bourmaud confirmera qu'il existe bien, dans des régimes autoritaires, institutionnalisés autour de la figure présidentielle, une façon de faire de la politique qui renvoie à la personnalité des dirigeants. Le coefficient personnel marque la stratégie des agents comme l'illustre l'institution, la suppression et la hiérarchisation de postes dans la structure gouvernementale. Ce mouvement est à l'œuvre depuis l'époque des indépendances.

En guise d'illustration, la suppression (somme toute prévisible au regard du souci de construction d'un Exécutif fort) de la fonction de Vice-Président dès 1961 ne doit pas être pensée indépendamment d'un contexte général de restrictions des pouvoirs au profit du Président de la République. La vacance de la présidence de la République fédérale était comblée de plein droit par le Vice-Président jusqu'au terme du mandat présidentiel en cours<sup>42</sup>. Les dispositions juridiques encadrant la vacance présidentielle sont présentées comme peu orthodoxes en ce qu'elles cristallisent notamment l'enjeu de la succession présidentielle, réel sujet de préoccupation pour le premier président Ahmadou Ahidjo. L'actualité politique africaine des années 60 et 70 est traversée de coups d'Etat et si une distinction doit être établie entre la vacance (nécessairement accidentelle suite à un décès ou une incapacité) et la démission, c'est au profit d'une entreprise hégémonique. L'encadrement des conditions de validation de la vacance présidentielle par les pouvoirs législatif et judiciaire vise à contrer les débarquements involontaires<sup>43</sup>. L'institution du dauphinat constitutionnel, à laquelle le bénéficiaire met un terme

---

<sup>41</sup>. J.F. Médard, 1991, « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique Africaine*, no 43, p. 92-104.

<sup>42</sup>. Voir l'article 10 de la Constitution du 1<sup>er</sup> septembre 1961.

<sup>43</sup>. Au cours d'un discours lors du second congrès ordinaire de l'Union nationale camerounaise (UNC) le 14 février 1975, cette préoccupation transparait encore.

dès son accession à la magistrature suprême, constitue un moment fort dans la dynamique institutionnelle. C'est dans ce cadre que Paul Biya, l'actuel Président de la République, arrive aux affaires le 6 novembre 1982 à la suite de la démission inattendue d'Ahmadou Ahidjo deux jours avant. Par prescription constitutionnelle, le nouveau président va faire allégeance à son prédécesseur tout en préservant l'équilibre politique, ethnique et religieux de l'Etat. Il apparaît que les traits de la topographie gouvernementale jusqu'au début des années 80 (en particulier dès le départ en exil d'Ahmadou Ahidjo en 1983), est marquée par la tutellisation du Président de la République Paul Biya par celui qu'il qualifie lui-même d' « illustre prédécesseur ». Cette contrainte restera structurante dans l'activité topographique puisqu'en prenant en compte la configuration plurielle de l'espace national, la figure centrale peut conserver une stabilité hégémonique. Abandonnant la présidence de la République mais non la tête du parti, l'Union nationale camerounaise, Ahmadou Ahidjo entend continuer à jouer un rôle de premier plan, ce qui confère à l'ordre politique un bicéphalisme de fait. La stratégie d'autonomisation et de réappropriation du pouvoir de son successeur est largement fondée sur l'usage de décrets organiques. A coups de remaniements ministériels forts nombreux, il va progressivement se débarrasser de l'équipe précédente en reconfigurant la structure de l'appareil gouvernemental.

En effet, les premiers actes décrets témoignent de l'allégeance à la figure tutélaire : Paul Biya maintient l'institution de la primature par laquelle il accède à la magistrature suprême et nomme, sans doute sur « proposition » de son prédécesseur comme Premier ministre, Bello Bouba Maïgari. D'autres hommes du régime précédant sont nommés ou reconduits aux affaires : Samuel Eboua, Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture en remplacement de Felix Tonye Mbog passé au Ministère

du travail et de la prévoyance sociale. Aminou Oumarou est Ministre des affaires étrangères, tandis qu'Elisabeth Tankeu est Vice-Ministre de l'économie et du Plan. Désiré Engo devient Ministre de l'économie et du plan en remplacement du désormais Premier ministre. Le troisième décret présidentiel nomme Sadou Daoudou Secrétaire général de la Présidence de la République en remplacement de Samuel Eboua et Daniel Kamgueu Secrétaire adjoint de la Présidence de la République. Le quatrième décret présidentiel nomme Acha Mofor Secrétaire général des services du Premier ministre en remplacement d'Adolphe Moudiki qui est désormais conseiller technique à la présidence de la République par le cinquième décret. Le 12 avril 1983, après concertation avec « l'illustre prédécesseur » à Ngaoundéré, Paul Biya procède à un réaménagement gouvernemental marqué par le départ du gouvernement d'un de ses proches, Désiré Engo, récent ministre de l'Economie et du Plan, et sa nomination de suite à la Caisse nationale de prévoyance sociale<sup>44</sup>. La forme gouvernementale du 12 avril 1983 porte la marque d'une reconnaissance envers ce dernier mais sa composition est l'amorce d'une émancipation politique. La signification réelle des décrets présidentiels organisateurs de la surface gouvernementale est dans leur force proprement symbolique et leur poids dans le rapport de force spécifique entre *challengers* et *installés*, entre soutiens respectifs des deux hommes. Dans la chronique qu'en fait un participant, Samuel Eboua ancien ministre d'Ahmadou Ahidjo et futur opposant au nouveau régime, il apparaît que la classe politique est marquée par cette rivalité<sup>45</sup>. Cette logique reflète les modes et les structures de domination au sein du parti unique et à la tête de l'Etat. Résistant à sa mise sous tutelle par le président du

---

<sup>44</sup>. Son départ du gouvernement est interprété comme une exigence d'Ahmadou Ahidjo.

<sup>45</sup>. Il ne manque pas au passage de signaler les relations houleuses qu'il a avec le Premier ministre d'alors, Paul Biya, tout en faisant l'économie des logiques propres d'une configuration autoritaire dont il fut un des rouages (S. Eboua, 1995, *Samuel Eboua : une décennie avec le président Ahidjo*, Paris, l'Harmattan).

parti, affirmée lors de la réunion du comité central de l'UNC le 22 mars 1983, Paul Biya va tactiquement tirer avantage de ses prérogatives à la tête de l'Etat pour contrecarrer son prédécesseur. En juin 1983, il dira dans le cadre d'une tournée nationale, prenant à témoin le peuple camerounais, que « ce serait une dangereuse illusion que certains de nos compatriotes prétendent avoir des droits et privilèges particuliers, notamment dans le processus de nomination à des fonctions importantes, en dehors des critères autres que leurs compétences, leur engagement au service de l'Etat et de la nation, leur loyalisme et leur fidélité à l'égard des institutions »<sup>46</sup>. Un an plus tard, le poste de Premier ministre, occupé par un fidèle d'Ahmadou Ahidjo est purement et simplement supprimé<sup>47</sup>. L'imposition de la légitimité présidentielle au début des années 80 est donc un enjeu crucial qui va requérir entre autres un investissement décrétable pour dessiner la topographie gouvernementale. L'intensification de la lutte hégémonique au sommet de l'Etat radicalise des oppositions dont le coup d'Etat manqué d'avril 1984 est une résultante tragique<sup>48</sup>. « L'illustre prédécesseur » est directement indexé.

Samuel Eboua ira de sa propre lecture : « personne n'aurait pu penser un seul instant que le fils condamnerait un jour le père à la peine capitale, ce dernier étant accusé d'avoir monté un complot contre le fils »<sup>49</sup>. Cette crise va donner lieu à la fin de la rivalité institutionnelle et au raffermissement de l'autorité présidentielle, la figure du prédécesseur étant progressivement ôtée de la vie publique<sup>50</sup>. La

---

<sup>46</sup>. Paul Biya, *Discours du 11 juin 1983*, Yaoundé (in *Le message du Renouveau, Discours et interviews du Président Paul Biya (décembre 1983- novembre 1988)*, Yaoundé, SOPECAM.

<sup>47</sup>. Cf l'article premier du Décret n°84/029 du 4 février 1984.

<sup>48</sup>. Voir l'analyse qu'en fait Jean-François Bayart peut de temps après, « Le Cameroun au seuil de 1985 : la rentrée politique du président Biya », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, no2044, janvier 1985, p.69-71. Voir aussi P.K. Bouopda, 2007, *Cameroun. Les crises majeures de la présidence Paul Biya*, Paris, L'Harmattan.

<sup>49</sup>. Voir S. Eboua, 1995, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, Paris, L'harmattan, p.156.

<sup>50</sup>. Un grand nombre de ses soutiens seront emprisonnés (notamment des directeurs généraux d'entreprises publiques, Ahmadou Bello, Dakolé Daïssala, Marcel Niat, Marcel Rodo, et pour quelques-uns

rupture avec l'ordre ancien va être parachevée par la convocation des électeurs pour un scrutin présidentiel anticipé qui se soldera par une victoire éclatante et sans appel: le candidat unique recueille 99 % des suffrages exprimés. Il va dans la foulée, supprimer le poste de premier ministre à l'issue d'une révision constitutionnelle. Alors qu'un nouvel ordre politique –le régime du Renouveau - est fondé à Bamenda en mars 1985 (avec la naissance du Rassemblement démocratique du peuple camerounais sur les cendres de l'Union nationale camerounaise), la fonction de Vice- Ministre est supprimée et celle de Secrétaires d'Etat instituée : ils « assistent les Ministres dans leurs tâches et peuvent être plus particulièrement chargés, sous leur autorité, de la gestion de certains secteurs »<sup>51</sup>. Le Décret n°85/1172 du 24 août 1985 met sous l'autorité de la Présidence de la République un certain nombre d'institutions, leur conférant ainsi une légitimité plus grande : le Ministère de la défense qui est placé sous l'autorité d'un ministre délégué et le Ministère de l'informatique et des marchés public (art.3). La création de secrétariats d'Etat est également un élément de hiérarchisation ministérielle : ils assistent les ministres dans les départements suivants : administration territoriale, agriculture, commerce et industrie, défense, éducation nationale, finances, information et culture, plan et aménagement du territoire et santé publique (art.4). Les secrétariats d'Etat, sont « placés sous l'autorité ou la tutelle du Président de la République ou de ministres pour l'accomplissement de tâches spécifiques permanentes » (art.9). Ce flou participe de l'entreprise de renforcement de la figure présidentielle puisque les secrétaires d'Etat sont nommés par le Président de la République, chef de gouvernement. Les ministères des affaires étrangères, des affaires sociales, de la condition féminine, de l'élevage, des pêches et des industries animales, de

---

exécutés (Issa Adoum). Bello Bouba Maïgari sera contraint de s'exiler. Victor Ayissi Mvodo et Félix Sabal Lecco sont exclus du Bureau politique de l'UNC.

<sup>51</sup>. Cf l'article 1.3 du Décret n°85/1172 du 24 août 1985.

l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'équipement, de la fonction publique, de la jeunesse et des sports, de la justice, des mines et de l'énergie, des postes et télécommunications, des transports, du travail et de la prévoyance sociale, de l'urbanisme et de l'habitat n'en sont pas pourvus. D'ailleurs, dans une logique de concentration administrative, le Secrétariat d'Etat à la défense est supprimé en 1986<sup>52</sup>. La mise sur pied d'un original Secrétariat général du gouvernement cette même année est un évènement significatif. Revêtu comme d'un manteau de arlequin, il « assiste le chef de l'Etat dans l'organisation du travail gouvernemental. A cet effet, il intervient dans la préparation matérielle des conseils ministériels, des conseils de cabinet et des réunions interministérielles dont il assure le secrétariat et établit les relevés des décisions et communiqués ; il assure la publication des décisions réglementaires ainsi que la promulgation de lois ; il participe à la mise en forme des textes législatifs et réglementaires ; il assure le suivi de l'application des lois et des règlements en vigueur ; il tient un fichier législatif et réglementaire. Il est le conseil juridique du gouvernement et donne son avis sur toutes les questions juridiques que celui-ci lui soumet »<sup>53</sup>. La mise sur pied de cet organe est intéressante à plusieurs titres : elle témoigne de la dynamique de consolidation d'un régime à l'Exécutif désormais acéphale mais soucieux de son efficacité technique.

L'organigramme gouvernemental transcrit la hiérarchie officielle au sein de la structure générale de gouvernement même si elle connaît des périodes de suspension. Entre 1985 et 1991 en effet, les postes gouvernementaux ne sont pas hiérarchisés aux termes des décrets organiques mais présentés par ordre alphabétique. En dehors de cette période l'on peut présumer de l'intensification de

---

<sup>52</sup>. Cf article 4 du Décret n°86/1399 du 21 novembre 1986.

<sup>53</sup>. Cf le chapitre II (article 10) du Décret n°86/1400 du 21 novembre 1986.

l'hégémonie présidentielle à la suite du coup d'Etat manqué et d'un durcissement du régime<sup>54</sup>, la consignation organique traduit formellement la représentation institutionnelle de la structure de l'appareil d'Etat organisée autour de la Présidence de la République et la Primature, les Vices- Premiers Ministres, les ministres d'Etat, les ministres, les ministres délégués, les ministres chargés de mission et/ou sans portefeuille et les secrétaires d'Etat (sorte de vices- ministres). L'ordre gouvernemental est rendu et figuré par l'ordre de présentation du gouvernement et s'objective dans le marbre du décret portant nomination au gouvernement (dans lequel Vice-Premiers ministres et ministres d'Etat sont cités avant les autres), sur le terrain protocolaire par un ordre de préséance et dans la mesure des « avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur ». Le poids de ces fonctions est aussi politique puisqu'elles autorisent sur l'ensemble des affaires gouvernementales<sup>55</sup>. On le voit, l'ordre gouvernemental fonctionne au cœur d'une rationalité institutionnelle fondée sur deux logiques, entre la norme prescrite et sa pratique, entre schémas formels et informels coexistants. Ici encore, la plasticité de la notion d'institution mérite d'être relevée. Forgées par la figure centrale du jeu qui œuvre à s'approprier symboliquement la charge présidentielle au début des années 80, avec la participation d'autres agents, ces rationalités vont organiser le champ du pouvoir, cristallisant les alliances et les animosités.

La fabrication et les usages de la circonscription gouvernementale à la camerounaise conduit à des formes d'imposition de rapports hiérarchisés au monde et d'habitus flexible garantissant la docilité de clients à des positions ministérielles. On peut le voir dans le soutien au Président de la République, dont les actions sont

---

<sup>54</sup>. Cette hégémonie va se consolider à nouveau dans les années 2000, en partie face aux errements oppositionnels.

<sup>55</sup>. B. Fessard de Foucault, 1972, « Les ministres d'Etat », *Revue française de Science politique*, p.24.

automatiquement célébrées : l'enquête révèle que sous les deux présidences d'Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, les appels à la candidature à l'approche des échéances électorales, la signature des motions de soutiens publiées dans la presse officielle et autres manifestations publiques de loyauté sont abondants. Indépendamment de l'affiliation partisane, dans leur grande majorité, les aspirants à des postes ministérielles comme tous les titulaires de ces postes proclament leur loyauté à celui qui contrôle l'offre politique par la formation gouvernementale et crée une chaîne de domination entretenue par une diversité d'intermédiaires. C'est ainsi qu'elle va orienter les pratiques des agents et conduire leurs conduites<sup>56</sup>. La formation gouvernementale est donc un mécanisme producteur de pratiques. Cet empire fonctionne comme un label unificateur dont quelques germes peuvent être repérer dans le cadre idéologique qui va progressivement se bâtir dès les indépendances. Le principe d'unité, même s'il n'est jamais que relatif comme le rappelle à juste titre Jean-François Bayart<sup>57</sup>, en est un des mots d'ordre. Il marque la vision du pouvoir à laquelle l'on adhère par pur opportunisme ou par conviction sincère<sup>58</sup>. Si la topographie gouvernementale qui se révèle d'une grande stabilité, est productrice d'ordre politique et irrigue aussi une stratégie générale du pouvoir au service de la rémanence du régime.

### **Un ressort de la rémanence politique en période d'ouverture démocratique**

La montée de la contestation au début des années 90, portée par une opposition politique inexpérimentée est connexe à ce mouvement. La demande

---

<sup>56</sup>. Cette perspective est relativement ancienne (M. Weber, 1971, *Economie et société*, tome 2, Paris, Plon, p.13).

<sup>57</sup>. Bayart, « Questions de méthode », p.55.

<sup>58</sup>. Voir D. Bourmaud, 2006, « Aux sources de l'autoritarisme en Afrique : des idéologies et des hommes », *Revue internationale de politique comparée*, no 13, p. 625-641.

sociale de démocratie conjuguée aux conditionnalités internationales va avoir des effets sur les politiques constitutives. Cette ère de libéralisation politique vient accroître les formes d'interdépendance entre agents et forger des équilibres : des formes de coordination plus souples au détriment des institutions jugées rigides et dépassées. Ici, l'investissement présidentiel dans la sphère décrétable va assurer la rémanence du régime. Le découpage gouvernemental sert de ressource politique et de ressort symbolique dans le jeu marqué par l'instabilité en ces années de braise. Ici encore, la topographie gouvernementale renvoie à deux expressions politique et institutionnelle. Elle permet d'organiser les soutiens externes pour consolider un régime fragilisé. Lorsqu'en avril 1991, au plus fort de la crise politique que traverse le Cameroun, Paul Biya initie une nouvelle révision constitutionnelle pour rendre bicéphale l'Exécutif, la surprise est générale. Dans un pays où la logique de représentativité et d'équilibre territorial du pouvoir appelant à la prise en compte des différentes régions du Cameroun est forte, la tentative de coup d'Etat de 1984 avait donné lieu à une répression dure et une marginalisation des acteurs politiques originaires de la partie septentrionale (le Grand Nord)<sup>59</sup>.

Ce changement dans la structure générale de gouvernement marque le retour de cette partie du pays aux avant-postes du paysage politique. Sadou Hayatou qui en est originaire devient, le 25 avril 1991, Premier ministre chef du gouvernement<sup>60</sup>. Cette institution va stabiliser le jeu politique éprouvé par la montée de la contestation politique. Le Président de la République va se servir tout au long de la décennie 90 de ce bouclier protecteur tout en lui conférant peu à peu

---

<sup>59</sup>. Cette zone se compose des trois régions : l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord, dont est originaire l'ancien président Ahmadou Ahidjo, un Peul. Bien qu'ils ne soient pas le groupe numériquement le plus important, les Peuls sont plus les industriels et les plus représentés sur l'échiquier politique.

<sup>60</sup>. Cf. Décret n°910212 du 25 avril 1991. Un échec électoral dans son fief lui fera perdre son poste. Il sera remplacé le 09 avril 1992 par Simon Achidi Achu qui le sera à son tour le 19 septembre 1996 par Peter Mafany Musonge. Avec ces deux dernières figures se construit le sentier d'un monopole anglophone sur le poste de Premier Ministre.

une légitimité technique comme en attestent les décrets. Au cœur d'une parlementarisation du régime, désormais, le Président « nomme le Premier ministre, et sur proposition de celui-ci, les autres membres du gouvernement. Il met fin à leurs fonctions. Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Le Gouvernement est chargé de la mise en œuvre de la politique définie par le Président de la République »<sup>61</sup>. Ce tournant parlementaire a des effets sur les relations pratiques entre le gouvernement et le parlement qui se fait plus interpellatif qu'auparavant. Au-delà de la quasi-totalité des ministères, certains organes hier rattachés à la Présidence de la République sont désormais échus en partage à la Primature. La surface gouvernementale est alors composée des Services du Premier ministre, des départements ministériels, des ministres chargés de mission et des ministres délégués. La réinstitution de postes de Vices-Premiers ministres ainsi que de ministres sans portefeuille est l'autre innovation de période d'ouverture<sup>62</sup>. Les politiques constitutives intègrent désormais, au-delà de l'équilibre régional, la contrainte plus grande de l'équilibre des forces politiques y compris au sein du camp de la majorité présidentielle<sup>63</sup>. L'avènement du pluralisme quelle qu'en soit la vitalité, est un « nouveau paradigme politique produisant des effets de croyance, de représentations et d'actions qui affectent celui-là en dépit de l'éventuelle stabilité des dirigeants »<sup>64</sup>. Cette relativisation de la loi de monopole va avoir des incidences durables sur les formes et la formation gouvernementale qui deviennent des instruments de stabilisation. Une lecture historique laisse apparaître

---

<sup>61</sup>. Cf article premier du Décret n°91/281 du 14 juin 1991.

<sup>62</sup>. Cf article 2 du Décret n°92/245 du 26 novembre 1992.

<sup>63</sup>. Dans le gouvernement du 6 avril 1992, une alliance se battit avec des forces oppositionnelles de deuxième ordre, l'Union des populations du Cameroun parti nationaliste historique, plus important que le Mouvement de la défense de la République de Dakolé Daïssala en étant exclu). Ce dernier parti reçoit quatre portefeuilles ministériels. Antar Gassagaye du Parti national pour le progrès et Hamadou Moustapha et Issa Tchiroma de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès rentrent au gouvernement.

<sup>64</sup>. L. Sindjoun, 1997, « Elections et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection », *African Journal of political science*, vol. 2, no 1, p.89.

que le Premier Ministre a été longtemps cantonné au rôle de chef de l'administration centrale. A la fin des années 70, « le Premier-Ministre reçoit du Président de la République délégation de pouvoirs à l'effet d'assurer l'animation, la coordination et le contrôle des services publics dans des secteurs déterminés de l'activité gouvernementale »<sup>65</sup>. Le Président de la République fut longtemps chef de gouvernement de fait (et parfois de droit)<sup>66</sup>. La Constitution de 1996 ouvre des brèches importantes pour un renforcement de la Primature et les actes décrets ultérieurs donneront à la structure gouvernementale un visage de légitimation technique.

C'est donc dans les formes gouvernementales et par elles que l'ordre politique d'avant 90 se maintient<sup>67</sup>. A la faveur de la profusion organisationnelle, l'offre politique se multiplie de manière rapide et permet une efficace inclusion de remarquables forces contraires. Ici, les jeux politiques organisationnels sont structurés par la contrainte de l'apaisement du champ politique traversé par la crise du début des années 90 et la démocratisation. La configuration multipartisane va faire perdre des soutiens (à l'exemple de Jean-Jacques Ekindi et Albert Dzungang qui rejoignent l'opposition politique), fragiliser l'institution présidentielle et démystifier durablement la figure hégémonique qui l'incarne même si elle se reconstitue dans les années 2000. En tout état de cause, la démocratisation, production symbolique de la légitimité, apporte une

---

<sup>65</sup>. Cf article 1<sup>er</sup> du Décret n°79/473 du 15 novembre 1979 (reprenant le Décret n°75/467 du 28 juin 1975).

<sup>66</sup>. Voir à ce titre l'analyse qu'en fait Irénée GalimNgong, 1996, *Le personnel gouvernemental au Cameroun (1957-1996)*, Thèse de Droit public, Université de Bordeaux 4, p.393.

<sup>67</sup>. Sur le non-lieu de la transition, voir A. Mehler, 1997, « Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu », dans *Transitions démocratiques africaines*, sous la dir. de J.P. Daloz , P. Quantin, Paris, Karthala, p.95-138

transformation structurelle et cognitive du champ politique même si fondamentalement, elle ne bouscule pas « l'Etat des vainqueurs »<sup>68</sup>.

Outre la structuration des luttes politiques, la topographie du « bon gouvernement » permet aussi de manière privilégiée de lire la gouvernementalisation de l'Etat.

### **Une rationalisation décrétable productrice de catégories d'action publique**

Les circonscriptions gouvernementales illustrent le processus de formation d'une politique rationnelle accompagnant le mouvement d'institutionnalisation du pouvoir<sup>69</sup>. Cette rationalisation, objectivée par le décret, en produisant des cadres d'action publique, se met au service du gouvernement des corps et des choses (le biopouvoir). Dans une perspective de gouvernementalisation, la topographie gouvernementale va organiser une diversification de l'action publique allant de la défense aux finances, des affaires sociales à la santé publique, des femmes aux jeunes, en passant par l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'emploi, le travail, la ville, etc. L'intensification des effets rationalisants dès la fin des années 60 et le début des années 70 marque s'accompagne d'une démultiplication de l'espace de l'agissable dans la logique est dans le développement du jeune Etat. Ce faisant, le pouvoir s'intensifie puisqu'il pénètre jusqu'aux tréfonds de la vie sociale bien au-delà de l'organisation étatique, des pratiques économiques.

---

<sup>68</sup>. Par cette expression, Luc Sindjoun entend « un système de domination politique stable dans lequel le principe de hiérarchie, la reconnaissance de la primauté du président de la République sont compatibles avec une extrême décentralisation du pouvoir affectant la perception de l'ordre politique comme ordre homogène et la coordination de l'activité politique » (dans « Elections et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection », p.109).

<sup>69</sup>. Il faut dire qu'avant 1960, année de l'indépendance du Cameroun, les prémisses de cette politique rationnelle existe déjà, essentiellement contrôlée par les puissances tutélaires que sont la France et l'Angleterre.

Il touche aux comportements individuels<sup>70</sup> au nom de la quête du bonheur, pris comme nécessité pour le développement de l'Etat camerounais. Pour comprendre la disciplinarisation à l'œuvre dans les opérations de circonscriptions gouvernementales, il convient de revenir à manière dont le développement va devenir un des objets fétiches du travail politique. En effet, les deux premières décennies post-indépendance sont marquées, au Cameroun comme dans bien d'autres Etats africains, par la quête du développement, partie du triangle magique (avec la Nation et l'Etat) » qui définit l'ordre des priorités étatiques. Daniel Bourmaud montrera qu'il fait partie de l'identité même des nouveaux Etats indépendants : « il est concomitant avec l'émergence de la critique anticoloniale qui émerge après la deuxième guerre mondiale. Le procès du colonialisme repose sur l'accusation d'une exploitation des ressources du colonisé, de son appauvrissement et, partant, de son sous-développement. Le tiers-monde, dont l'Afrique est partie prenante, trouve son commun dénominateur dans une situation qui résulte directement de l'action conduite pas le colonisateur. L'hégémonie du discours économique élude la question politique où, plus précisément, en fournit une lecture atrophiée. La priorité est d'extraire l'Afrique de sa condition de dénuement »<sup>71</sup>. Le développement est envisagé comme envers de la colonisation (y compris par des chercheurs en sciences sociales<sup>72</sup>) et comme requérant une mobilisation autoritaire des populations dont il faut s'assurer de la productivité au sens foucauldien. Il

---

<sup>70</sup>. Voir sur ce point précis, l'analyse qu'en fait Judith Butler. Elle estime que cette gouvernementalisation investit le sujet qu'elle l'assujettit (2005, « Qu'est-ce que la critique ? Essai sur la vertu selon Foucault », dans *Penser avec Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*, sous la dir. de M.C. Granjon, Paris, Karthala, p. 90 et ss).

<sup>71</sup>. D. Bourmaud, 2006, « Aux sources de l'autoritarisme en Afrique : des idéologies et des hommes », *Revue internationale de politique comparée*, no 13, p. 625-641 ; J.-F. Médard, 1991, « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique Africaine*, no 43, p.628.

<sup>72</sup>. Voir à ce titre le compte-rendu qu'en font André Guichaoua et Yves Goussault (1993, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin). Les auteurs soulignent (p. 116 et ss.) combien les travaux de Science politique de l'époque, sous l'emprise du développementalisme, voient dans les formes autoritaires du pouvoir des moments nécessaires et inévitables dans le processus de modernisation.

mobilise tous les moyens de l'appareil étatique au point qu'il s'observe une hypertrophie, avec démultiplication des structures bureaucratiques. L'Etat se fait « grand organisateur de l'économie et de la société, grâce notamment l'outil de la planification, en charge de la production, des investissements, de la collecte du surplus et de sa répartition à travers par exemple les caisses de stabilisation, mais aussi responsable de l'éducation et de la solidarité »<sup>73</sup>. Cette volonté de développement mobilise l'ensemble des ressources propres du pays et passe par le développement des forces de production, la reproduction des rapports de production. Si le développement est devenu un élément de la puissance étatique autoritaire, c'est en ce qu'elle sert à gouverner les conduites. Cathérine Vezina a bien montré, dans le cas du Mexique, que cette inscription est lisible dans les stratégies de contrôle social, politique et économique, orchestrée autour de « la mise sur pied d'agents de contrôle social bien établis, non militarisés et basés sur un pacte "révolutionnaire" qui légitime le régime »<sup>74</sup>. En Amérique latine comme en Afrique, il est permis de penser que le développement va se constituer en ce que Bertrand Badie qualifie d'idéologie du pouvoir<sup>75</sup>. La juxtaposition des différentes formes gouvernementales successives permet de saisir cette orientation générale. Le modèle économique est d'abord basé sur l'agriculture, la contribution de ce secteur à la croissance étant dominante. Cette option va conditionner le mode de régulation économique et politique. En effet, c'est par ce biais que le centre (des décisions

---

<sup>73</sup>. D. Bourmaud, « Aux sources de l'autoritarisme en Afrique : des idéologies et des hommes », p.628.

<sup>74</sup>. C. Vezina, 2009, « Naissance de l'autoritarisme et développement modernisateur. Survol historiographique du cas mexicain (1946-1952) », *Revue Histoire (s) de l'Amérique latine*, vol.3, no 4, p.18.

<sup>75</sup>. B. Badie, 1990, « Je dis Occident, démocratie et développement. Réponses à six question », *Pouvoirs*, no 52, p.43-53.

politiques) se transforme en Etat, qu'il pénètre tous les rouages de la vie sociale qu'il tente de gouverner<sup>76</sup>.

Comme dans tous les autres appareils étatiques, l'activité constituante est fondamentale et s'opère sur la base de processus sociaux propres. C'est elle qui donne lieu à l'organisation du champ social par le biais de ce que Foucault nommera une *technologie politique des individus*. Elle va également rendre possible la survie de l'Etat: « l'Etat dans sa survie et l'Etat dans ses limites ne doivent se comprendre qu'à partir des tactiques générales de la gouvernementalité »<sup>77</sup>. Ce pouvoir gouvernementalisé correspond à un changement de rationalité qui substitue des catégories d'action publique relevant de l'économie politique à celles qui relevaient antérieurement de la seule défense de l'autorité des dominants dans le jeu politique. Il apparaît que la disciplinarisation de la société camerounaise (nécessaire dans une configuration autoritaire du pouvoir) est corrélative de la gestion populationnelle et de la constitution de dispositifs de sécurité reconfigurant les rapports entre le sujet et la liberté. En étendant graduellement son emprise sur la société camerounaise, l'Etat se fait producteur de significations grâce à la mise en branle d'une série d'instruments d'objectivation<sup>78</sup>. En même temps, elle met au cœur de la rationalité politique la quête de la félicité et de la prospérité terrestres. C'est d'ici que part la conjugaison des destins étatique et d'autorité d'une part, et destins populationnel et d'intervention donnant lieu au développement de d'une série de mécanismes visant à assurer l'ordre tout en intervenant. Gilles Massardier

---

<sup>76</sup> Bertrand Badie et Pierre Birnbaum montrent d'ailleurs qu'en présence d'une société civile organisée, l'apparition d'un Etat puissant et d'une bureaucratie dominante est compromise (B. Badie, P. Birnbaum, 1982 (1979), *Sociologie de l'Etat*, Paris, Le livre de poche). Si cette perspective a le mérite de souligner que l'institutionnalisation de l'Etat passe par un processus long, elle semble disqualifier tout ce qui ne rentre pas dans le type idéal de l'Etat moderne bureaucratique.

<sup>77</sup> F. Ewald, A. Fontana, M. Senellart, sous la dir. de, 2004, *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France, 1977-1978, Leçon du 1er février 1978, Paris, Gallimard-Le Seuil, p.113.

<sup>78</sup> Voir sur ce point P. Bourdieu, « Habitus, code et codification », p 40-45.

notera par ailleurs qu'autorité et action ne font pas bon ménage. Comment concilier en effet « d'un côté une rationalité où un régulateur central intervient dans la société à partir d'un objectif pré-défini et qui met en œuvre des moyens d'autorité publique pour les atteindre selon une finalité choisie à priori (modèle synoptique) ; d'un autre côté une rationalité où un processus d'ajustements mutuels entre acteurs bâtit, dans le cours du jeu de leurs interactions et actions, un dispositif de politique publique selon leurs finalités vécues (modèle des ajustements mutuels) »<sup>79</sup>. En réalité, ces deux destins se chevauchent de manière asymétrique.

Il s'en suit la cristallisation d'un art de gouverner inédit au Cameroun, multipliant les instances de police, réglant les pratiques et les conduites individuelles (en matière religieuse, alimentaire, d'habitat, santé, sexualité, etc.) dont le but avoué est de maximiser les forces et l'utilité économique de la population. Ce mouvement qui part des années 70 va se poursuivre jusqu'à ce jour au Cameroun en s'accompagnant d'argumentaires différenciés. Il se rapproche de la trajectoire de gouvernementalisation des sociétés occidentales en ce que « cet Etat de gouvernement qui s'appuie essentiellement sur la population et qui se réfère et utilise l'instrumentalisation du savoir économique, correspondrait à une société dominée par les dispositifs de sécurité »<sup>80</sup>. Dans ces sociétés, cette emprise progressive part du modèle de la pastorale chrétienne avant de se séculariser progressivement grâce à une série d'instruments très particuliers de « police ». Ce mouvement s'organise en un ensemble de pratiques visant à tenir les individus par les mécanismes de pouvoir se réclamant « a-politique » comme l'avait analysé Jean-François Bayart : « les régimes qui se sont succédés au Cameroun au cours du siècle

---

<sup>79</sup>. G. Massardier, 2003, *Politiques et actions publique*, Paris, Armand Colin, p.8.

<sup>80</sup>. M. Foucault, 1994, *Dits et écrits (1954-1988)*, tome 3, Paris, Gallimard, p.656.

ont fonctionné sur le mode de l'exclusion du politique et de la valorisation de l'économique et de l'administratif»<sup>81</sup>.

La domination bureaucratique se fait au travers des formes gouvernementales et s'accompagne d'une intrication des catégories de défense de l'autorité des dominants autour des politiques disciplinaires et/ou d'intervention directe recourant à des instruments administratifs (défense, sécurité intérieure, finances, justice, administration territoriale, etc.), des catégories d'intervention publique plus larges pour totaliser et standardiser le territoire nationale (transports, postes et télécommunications, information et culture, plan et aménagement du territoire, urbanisme et habitat, équipement), des catégories d'économie politique (agriculture, commerce et industrie, mines et énergie, élevage, pêche et industries animales), des catégories biopolitiques et disciplinaires (santé publique, prévoyance sociale, éducation nationale, enseignement supérieur et recherche scientifique, jeunesse et sports qui peut s'inscrire dans des politiques catégorielles, à côté de la condition féminine). Si certaines restent constantes sur le plan sémantique, d'autres catégories se verront requalifiées : l'Environnement et forêts devient l'Environnement et protection de la nature en 2004 tandis qu'un ministère de la Faune et de la Flore voit le jour) ; les Affaires sociales incluent la Condition Féminine (1975) qui deviendra un ministère de la condition féminine (1984) puis de la Promotion de la Femme et de la Famille (2004) tandis que le Commerce et l'industrie devient le Développement industriel et commercial (2004). Les Finances s'enrichissent du Budget tout comme les Mines et l'Énergie intègrent l'Eau, le Travail et la prévoyance sociale s'accroche l'emploi et la Fonction publique de la Réforme administrative (2004). L'Administration territoriale s'étend vers la

---

<sup>81</sup>. J.F. Bayart, «Questions de méthode », p.44.

décentralisation ; le Plan et l'aménagement du territoire deviennent Les affaires économiques, la programmation et l'aménagement du territoire ; l'Information et la culture se décline désormais en deux ministères : Culture et Communication<sup>82</sup>. Dans la foulée, certaines catégories disparaissent ou régressent : l'étonnante combinaison de l'informatique et des marchés publics et l'équipement finira par s'effacer. Le schéma planificateur perd en légitimité et en efficacité économique comme ne tarde pas à le souligner, à la faveur d'une récession sévère, les institutions de BrettonWoods. La crise qui n'est pas qu'économique mais aussi symbolique de la fin des années 80, aggravée par la corruption et les détournements de fonds publics appelle à des réformes.

Tout ceci s'accompagne d'un progressif déclasserment de pays à revenus intermédiaires à bénéficiaire de l'appui des instances de BrettonWoods, le Cameroun passe douloureusement sous ajustement structurel. Il verra ses catégories d'action être marquées par le poids des conditionnalités internationales. Paradoxalement, la structure gouvernementale s'étendra toujours plus malgré l'appel à un visage et un corps plus modestes de l'Etat, témoignant de la grande stabilité du travail de circonscription gouvernementale et de l'autonomie dont jouissent les agents. Cette emprise toujours plus grande de l'Etat sur la vie sociale invoque, sous une forme idéalisée, une action qui se veut providentielle, portant en elle le souci populationnel décliné en souci d'accomplissement de bonheur matériel de ses sujets via le développement et en souci d'intégration nationale. Ces formes de soucis s'ajoutent aux catégories de défense de la souveraineté et de l'ordre, donnant une cohérence et une stabilité à l'art de gouverner au Cameroun.

---

<sup>82</sup>. Sur certains de ces changements, voir le Décret 2002/216 du 24 août 2002.

En restituant les traits et les ressorts de la topographie gouvernementale, nous avons voulu suggérer qu'elle articule stratégies et tactiques de pouvoir dans un Cameroun qui change. Les fils multiples qui tissent la structure du gouvernement sont filés à partir du principe de la suprématie présidentielle. Elle constitue un instrument de conduite de l'action. Les formes de la topographie du « bon gouvernement » ont été lues comme les lignes d'un processus historique révélant dans leur empiricité, les formes concrètes du pouvoir et mettant en scène des agents (le président de la République et ceux qui aspirent à des positions ministérielles où les occupent effectivement)<sup>83</sup>. C'est par elles et dans elles que le dauphinat constitutionnel (sorte de succession néopatrimoniale) est institué puis supprimé, les pouvoirs du président sont renforcés, le poste de Premier ministre a connu des fortunes diverses, la haute fonction publique est progressivement politisée et le marché politique est nourri de postes administratifs (à la mesure de l'extension croissante de la surface gouvernementale). En jouant sur les formes, les acteurs valorisent, activent et réinventent les luttes politiques. En même temps, la topographie gouvernementale se révèle au Cameroun progressivement comme une spécialisation du pouvoir exécutif autour de la « police », veillant tant à la productivité de la société qu'à la sûreté de ses habitants (à côté des attributs régaliens classiques que sont la Justice, l'Armée et les Finances. Ceci s'accompagne d'une tension entre les deux pôles de la gouvernementalisation, entre « le bonheur (c'est à dire au sens de Michel Foucault « la sécurité et la prospérité individuelle ») et la sécurité étatique.

---

<sup>83</sup>. Pour une perspective d'analyse, lire M. Foucault, 2004, *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France, 1977-1978), sous la dir. de F. Ewald, A. Fontana, M. Senellart, Paris, Le Seuil - Gallimard.

Au total, l'art de la topographie visant à faire « le bon gouvernement », en conférant des fonctions rationalisées, assure des « contrôles régulateurs » dans l'espace du pouvoir. C'est à ce titre qu'il est une offre institutionnelle productrice de la demande de positions de pouvoir<sup>84</sup>. Marqué par la quête hégémonique, elle comporte plusieurs dimensions à savoir l'autonomisation et de l'institutionnalisation du pouvoir, la construction d'un espace de domination, l'accumulation des richesses et le sens commun, constitutif de la domination<sup>85</sup>. Or ces trois dimensions attestent du caractère décisif des dispositifs incarnant la rationalité formelle telle que mise en exergue par Max Weber en référence aux sociétés capitalistes. En même temps, elles sont des technologies matérielles et des ensembles pratiques et cognitifs, constituant, définissant et organisant l'Etat au Cameroun en tant que le gouvernement des choses et des corps.

---

<sup>84</sup>. Un parallèle peut être souligné à partir des travaux de Yves Poirmeur sur la communication politique (1991, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », dans CURAPP, *La Communication politique*, PUF, Paris, p.117).

<sup>85</sup>. Jean-François Bayart identifie ces dimensions comme la structure ternaire qui fonde la stratégie générale du politique Cameroun (Bayart, « Questions de méthode », p.48).